



PREFET DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Montpellier, le 22 décembre 2011

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

La SATT Languedoc-Roussillon est créée

François BAROIN, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Laurent WAUQUIEZ, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Eric BESSON, ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et René RICOL, Commissaire général à l'Investissement annoncent **226 millions d'euros de dotations pour quatre nouvelles Sociétés d'Accélération de Transfert de Technologie dans le cadre du volet " SATT " du Programme d'Investissements d'avenir.**

Dotée d'un milliard d'euros, l'action " Fonds national de valorisation ", doit **améliorer significativement les résultats de la recherche publique, que ce soit sous forme de licences, de partenariats industriels, de création d'entreprises ou en facilitant la mobilité des chercheurs.**

Une part majoritaire de cette action, à hauteur de 900 millions d'euros, est consacrée à la création de Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT).

Elles permettent la transformation de découvertes issues des laboratoires vers des applications industrielles ou sociales. Elles mettent fin au morcellement des structures pour améliorer l'efficacité du transfert de technologies et la valeur économique créée.

Elles ont une double mission : le financement des phases de maturation des inventions et de preuve de concept et la prestation de services de valorisation auprès des acteurs locaux de la R&D qui créent la valeur ajoutée scientifique et technologique.

La SATT Languedoc Roussillon, dotée de 45 millions d'euros, fait partie des quatre sociétés confirmées ce jour.

La SATT Languedoc-Roussillon est une réalisation portée par l'Université Montpellier 2, le CNRS, l'INSERM, l'Université Montpellier 1, l'Université Paul-Valéry Montpellier III, l'Université de Perpignan Via Domitia, l'Université de Nîmes, Montpellier SupAgro, l'ENSCM Montpellier et l'IRD Montpellier.

Le Préfet de région Languedoc-Roussillon et le Recteur saluent cette réalisation qui **mobilise l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région** autour de la valorisation de la recherche publique vers les applications industrielles ou sociales.

Ce sera **un atout important pour notre région** dont le tissu industriel, composé essentiellement de TPE et PME a un besoin vital d'accès à l'innovation pour son développement et pour la création d'emplois.

Cette **réalisation collective**, qui a mobilisé les établissements d'enseignements supérieurs et de recherche, les organismes de recherche, les collectivités territoriales, au premier rang desquelles la Région, et l'Etat, doit constituer **un nouveau point de départ pour l'Université** dans notre région.

Contact presse : 04 67 61 61 25